Image not found or type unknown

Amende majorée car envoyée a une adresse erronée.

Par **Jps**, le **04/08/2011** à **21:30**

Bonjour,
J'ai reçu une amende majore alors que je n ai jamais reçu l'amende initiale. L'adresse mentionne sur l amende n étant pas correcte. En effet j habite au 9 bis et l'amende a été envoyée au 9. J'ai reçu l'amende majore en recommande car le facteur l a mis dans ma boite aux lettres mais l'adresse etait aussi erronée. A noter que l'adresse sur la carte grise est correcte.a
Je souhaite ne pas payer l'amende majoré. Quel démarche dois je faire.
Merci d'avance
Cdlt,
Jpscagnelli

Par **razor2**, le **05/08/2011** à **10:40**

Bonjour, vous pouvez saisir la juridiction de proximité en incident contentieux lié à cette majoration.
Ou alors contester l'amende majorée auprès de l'officier du Ministère Public du lieu de l'infraction en LRAR accompagnée de l'originale de l'amende.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés